

L2M PROMOTION IMMOBILIERE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 40, Chemin Constant Chlore, Entrée 5,
97354 REMIRE MONTJOLY
897 400 099 RCS CAYENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 juin 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'associée unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à : [...] euros de la manière suivante :

[...]

L'Associée Unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente
HOLDING JPS
Représentée par M. Jean-Philippe LE
MOIGNE

